

UNIVALOM

Siège :

3269 Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 6 AVRIL 2023

Délibération 2023-11

OBJET : Compte administratif 2022

Le 6 avril 2023 à 10h15, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Nombre de membres du Conseil Syndical	
Légal :	40
Désignés :	29
(dont 11 délégués avec voix double soit un total de 40 voix)	
Présents :	18
Visio : :	0
Votants :	29
Procuration.....	4
Date de la convocation :	
31 mars 2023	

Membres titulaires :

Jean LEONETTI, Emmanuel DELMOTTE, Georges VAZIA, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; Marie ANASSE, Anne-Marie BOUSQUET, Philippe DELEAN, Gilbert HUGUES, Hassan EL JAZOULI, François WYSZKOWSKI, délégués de la Commission syndicale ; Xavier WIJK, délégué de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; Christophe ULIVIERI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ; Françoise BRUNETEAUX, Marc OCCELLI délégués de la Commission syndicale ; Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ; Roland RAIBAUDI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ; Arnaud PRIGENT, délégué de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur

Membres suppléants :

Elisabeth DEBORDE déléguée avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Daniel LEBLAY délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Procurations :

Jean-Pierre DERMIT à Jean LEONETTI,
Françoise THOMEL à Xavier WIJK,
Bernard ALENDI à Marc OCCELLI
Marie-Louise GOURDON à Roland RAIBAUDI

Membres excusés :

Joseph CESARO, Caroline JOUSSEMET, Marion MUSSO, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; Khéra BADAOU, déléguée de la Commission syndicale ; Christophe FONCK, délégué de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; Patrick PEIRETTI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ; Denise LAURENT, déléguée de la Commission syndicale ; Jean-Marc DELIA, délégué de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ; Pierre CORPORANDY délégué de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de téléprocédure : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

M. WIJK est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Le Compte Administratif de l'exercice 2022 fait apparaître les résultats suivants :

LIBELLES	COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2022					
	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés (N-1)		1 036 536,73		2 526 990,14		3 563 526,87
Opérations de l'exercice	7 638 861,67	6 799 720,21	36 337 230,45	41 531 441,84	43 976 092,12	48 331 162,05
TOTAUX	7 638 861,67	7 836 256,94	36 337 230,45	44 058 431,98	43 976 092,12	51 894 688,92
Résultats de clôture		197 395,27		7 721 201,21		7 918 596,80
Restes à réaliser	202 236,21	0,00			202 236,21	0,00
TOTAUX CUMULES	7 841 097,88	7 836 256,94	36 337 230,45	44 058 431,98	44 178 328,33	51 894 688,92
RESULTATS DEFINITIFS	4 840,94			7 721 201,53		7 716 360,59

La présentation ci-avant du Compte Administratif de l'exercice 2022 du Syndicat fait apparaître un résultat excédentaire de la Section d'Exploitation de 7 721 201,53 €.

Par ailleurs, le résultat des opérations retracées dans la Section d'Investissement en 2022 correspond à un excédent de 197 395,27 €.

Cependant, il est nécessaire de tenir compte du solde des « Restes à Réaliser » en investissement à l'issue de l'exercice 2022, qui porte sur un montant de 202 236,21 € en dépenses.

Ainsi, le résultat de la Section d'Investissement après prise en compte du solde de « Restes à Réaliser » représente un déficit qui s'élève à - 4 840,94 €. Cela correspond à un besoin de financement qui fera l'objet d'une couverture par affectation d'une part du résultat d'Exploitation mentionné précédemment pour un montant de 7 721 201,53 €.

Le solde global d'exécution du Compte Administratif de l'exercice 2022 s'élève par conséquent à 7 716 360,59 € (excédent).

Le Conseil syndical examine le Compte Administratif de l'exercice 2022.

Le Président, Monsieur LEONETTI, quitte la salle pour le vote.

Oùï cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité syndical,
A, l'unanimité

- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président

Jean LEONETTI



Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

Date de mise en ligne :

7 AVR. 2023



SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

NOTE EXPLICATIVE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2022

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite Loi « NOTRe », a modifié l'article L.2313-1 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la publicité des budgets et comptes et applicable au Syndicat UNIVALOM.

Plus précisément, la Loi a créé l'obligation, pour les collectivités et leurs groupements, de produire en annexe de chaque Compte Administratif une « *note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles* ».

Références :

- <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006070633&idArticle=LEGIARTI000006389868&dateTexte=&categorieLien=cid>
- https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=87ADEFB4FF6364E9CE1104720B1CE365.tpdila08v_3?idArticle=LEGIARTI000031066584&cidTexte=LEGITEXT000006070633&dateTexte=20160411&categorieLien=id&oldAction=&nbResultRech=

I- Contexte de l'exercice 2022 :

La compétence relative au traitement des déchets a été exploitée de façon conforme au Contrat de Partenariat Public Privé (CPPP).

Dans ce cadre, un Avenant n°15 a été approuvé par VALOMED et le Syndicat et a porté sur les points suivants :

- Conditions de vente de l'électricité produite par l'Unité de Valorisation Energétique (UVE)
Il est notamment prévu une nette amélioration du prix de cession de l'électricité ce qui induit une forte amélioration des recettes correspondantes du Syndicat et un intéressement en faveur de VALOMED.
- Modifications liées à l'exploitation de l'UVE (différents travaux d'optimisation et de mise en conformité et en sécurité des équipements)
- Adaptation des conditions relatives aux options du CPPP.

L'année 2022 a par ailleurs vu une stabilisation des volumes d'Ordures Ménagères Résiduelles traités, à 116 756 tonnes.

II- Détail du Compte Administratif de l'exercice 2022 :

Le Compte Administratif syndical de l'exercice 2022, établi conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable « M4 » applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux (SPIC), fait apparaître les résultats suivants :

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230408-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

II.1- Section d'Exploitation :

• Dépenses :	<u>Réalisations</u>	<u>Rattachements</u>
- Chapitre « 011 » : charges à caractère général Ce poste concerne essentiellement les redevances de fonctionnement prévues dans le Contrat de Partenariat Public Privé (CPPP) ainsi que le traitement des déchets pour l'exercice 2022. Il inclut également les frais engendrés par l'exploitation des déchèteries (ex : fluides, entretien et maintenance des bâtiments et engins, etc.).	24 634 853,10	3 235 209,99
- Chapitre « 012 » : charges de personnel et assimilés Ces dépenses portent sur les rémunérations, indemnités et charges sociales relatives aux effectifs d'UNIVALOM, qu'il s'agisse des agents affectés aux déchèteries, des « agents de prévention », des chauffeurs de la Régie de transport ou du personnel administratif.	4 682 712,68	
- Chapitre « 65 » : autres charges de gestion courante Ce chapitre englobe principalement les indemnités et charges concernant les élus (délégués syndicaux).	102 832,88	27 974,23
=> Total des dépenses de gestion courante	29 420 398,66	3 263 184,22
- Chapitre « 66 » : charges financières Ce poste concerne les intérêts acquittés par le Syndicat au titre des emprunts bancaires, ainsi que des Redevances de financement prévues au CPPP (« R1-2 » et « R1-2bis »).	1 617 498,29	0,00
- Chapitre « 67 » : charges exceptionnelles Ce poste englobe principalement l'engagement pour versement d'une pénalité de résiliation anticipée du contrat de vente d'électricité avec EDF quitté au profit de ventes sur le marché libre plus rémunératrices pour UNIVALOM (cf. Autorisation de résiliation et Avenant n°15 au CPPP approuvés le 06 avril 2022)	3 446,69	789 774,78
- Chapitre « 68 » : dotations aux provisions et dépréciations Ce Chapitre concerne les dotations aux dépréciations de créances douteuses (antériorité supérieure à 2 ans) détenues par le Syndicat, telles que communiquées par le Service de Gestion Comptable d'Antibes.	7 436,10	
=> Total des dépenses réelles d'exploitation	31 048 779,74	4 052 959,00

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

- Chapitre « 042 » : opérations d'ordre de transferts entre sections 1 235 491,71

Il s'agit de la valeur comptable d'éléments d'actifs à céder ou à mettre à la réforme (79 722,72 €) ainsi que des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles au titre de l'exercice 2022 (1 155 768,99 €).

=> **Total des dépenses d'ordre d'exploitation** 1 235 491,71

TOTAL DES DEPENSES

32 284 271,45

4 052 959,00

• **Recettes :**

Réalisations

Rattachements

- Chapitre « 13 » : atténuation de charges 7 700,00

Il s'agit du remboursement de l'indemnité inflation (aide exceptionnelle et individuelle de 100 € à la charge de l'État) versée afin de préserver le pouvoir d'achat face à l'inflation constatée fin 2021.

- Chapitre « 70 » : ventes de produits 33 968 406,26

2 169 131,42

Dont :

- Participation des EPCI membres 18 655 041,93 388 200,00
- Ventes de produits résiduels 2 524 317,42 317 291,96
- Vente d'électricité 8 664 991,39 578 920,00
- Apports extérieurs de VALOMED 902 829,54 553 898,85
- Recettes des déchèteries + SMED 2 984 120,33 326 420,61
- Autres 237 105,65 4 400,00

- Chapitre « 74 » : subventions d'exploitation 3 069 227,78

890 000,00

Il s'agit essentiellement des participations reçues des co-organismes, dits « soutiens » (ex : Citéo, Eco-mobilier, OCAD3E, etc.).

- Chapitre « 75 » : autres produits de gestion courante 82 522,81

Ce poste englobe la redevance annuelle de VALOMED pour 500€ et principalement la part salariale sur les titres restaurant à hauteur de 56 169,60 €, des régularisations fournisseurs de 10 263,82 €, le remboursement de la TICPE pour 6 995,15 € sur 82 022,81€

=> **Total des recettes de gestion des services** 37 127 856,85

3 059 131,42

- Chapitre « 76 » : produits financiers 0,00

- Chapitre « 77 » : produits exceptionnels 196 961,16

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-230406-2023-13-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023
Il s'agit de régularisations sur factures usagers pour 4 763,09€ et de mandats annulés sur exercices antérieurs pour 192 198,07€.

=> **Total des recettes réelles** 37 324 818,01

3 059 131,42

- Chapitre « 042 » : opérations d'ordre de transferts entre sections 1 147 492,41

Ce Chapitre concerne exclusivement la quote-part de subventions d'investissement transférées au résultat au titre de l'exercice 2022, portant notamment sur la répercussion des dépenses d'investissement réalisées sur les déchèteries syndicales.

⇒ Total des recettes d'ordre	1 147 492,41	
⇒ Total des recettes d'exploitation de l'exercice	38 472 310,42	3 059 131,42
- Excédent d'exploitation reporté de 2021 (R002) :	2 526 990,14	
TOTAL DES RECETTES	<u>40 999 300,56</u>	<u>3 059 131,42</u>

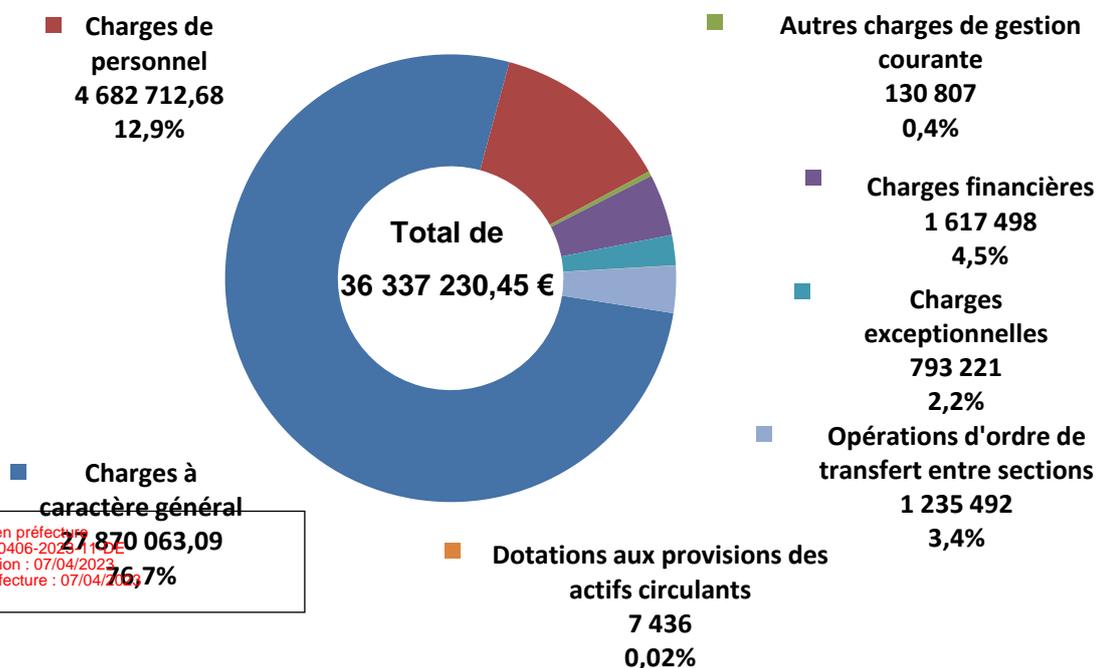
• **Synthèse de la Section d'Exploitation :**

DEPENSES D'EXPLOITATION	Budget	Réalisé estimé
Charges à caractère général	29 382 496	27 870 063
Charges de personnel	4 714 594	4 682 713
Autres charges de gestion courante	163 000	130 807
Charges financières	1 651 000	1 617 498
Charges exceptionnelles	2 113 900	793 221
Dotations aux provisions des actifs circulants	36 000	7 436
Virement à la Section d'Investissement	1 800 000	0
Opérations d'ordre de transfert entre Sections	1 340 000	1 235 492
Total	41 200 990	36 337 230

RECETTES D'EXPLOITATION	Budget	Réalisé estimé
Participation des EPCI	21 552 000	19 043 242
Vente d'électricité de l'UVE	6 200 000	9 243 911
Recettes des déchèteries	3 150 000	3 310 541
Vente de produits résiduels	2 034 000	2 841 609
Apports extérieurs Valomed	1 080 000	1 456 728
Autres produits divers	150 500	331 729
Subventions d'exploitation	3 325 000	3 959 228
Produits exceptionnels	0	196 961
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 182 500	1 147 492
Excédent de fonctionnement reporté	2 526 990	2 526 990
Total	41 200 990	44 058 432

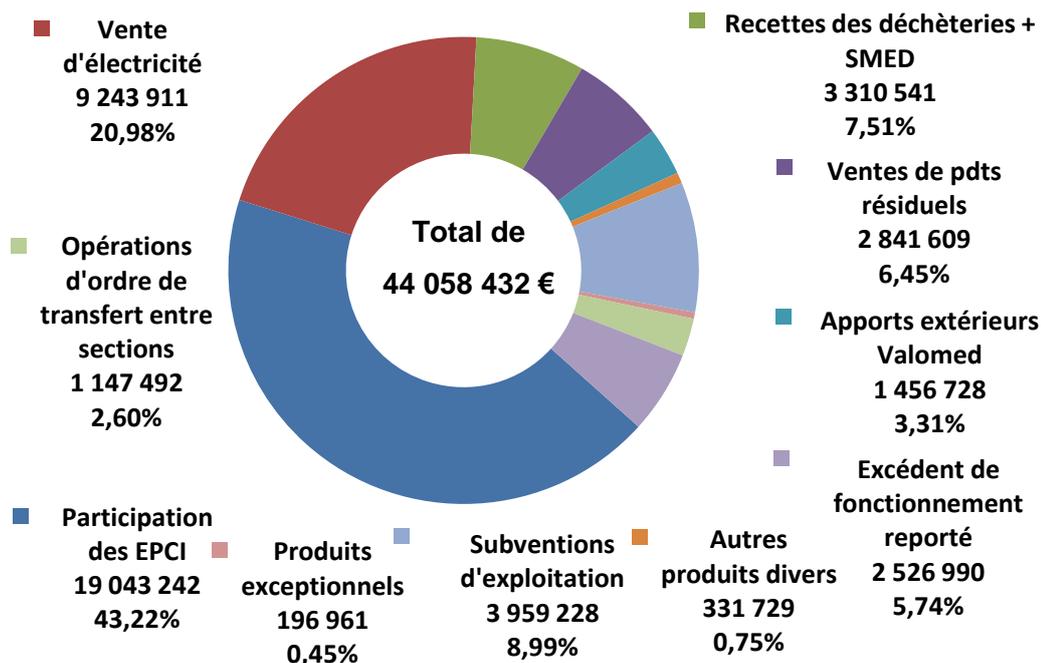
Ces éléments illustrent la gestion rigoureuse du service public de traitement des déchets et de gestion de déchèteries par UNIVALOM. En effet, outre la totale lisibilité du coût de fonctionnement de l'UVE, le Syndicat optimise le coût des achats effectués au moyen de marchés publics, de la masse salariale, ainsi que des financements.

Dépenses d'exploitation



Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023_110-E
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

Recettes d'exploitation



La structure de la Section d'Exploitation du Compte Administratif de l'exercice 2022 reflète l'évolution des compétences du Syndicat : le coût de fonctionnement de l'UVE et des divers marchés publics complémentaires au CPPP représentent la grande majorité des dépenses, parmi lesquelles le poids de la masse salariale est très contraint alors que la compétence optionnelle de gestion de déchèteries a progressé sensiblement sous l'effet de l'exploitation en année pleine des sites apportés par la CASA en 2018.

Par ailleurs, la participation des membres constitue la principale ressource, étant cependant souligné que la contribution de la valorisation énergétique a très fortement progressé en 2022 après que le Syndicat ait décidé d'optimiser les conditions de la vente d'électricité. Enfin, les « soutiens » (subventions) représentent des recettes substantielles.

II.2- Section d'Investissement

• Dépenses :

	<u>Réalisations</u>	<u>Restes à réaliser</u>
- Chapitre « 20 » : Immobilisations incorporelles	32 209,86	3 110,00
Il s'agit principalement d'études concernant le réseau de chaleur dans le cadre de la future DSP de l'UVE et de licences pour le logiciel courrier		
- Chapitre « 21 » : Immobilisations corporelles	889 188,61	199 126,21
Elles concernent essentiellement des acquisitions d'engins de déchèteries et des aménagements réalisés au sein de ces dernières.		
- Chapitre « 23 » : Immobilisations en cours	896 235,28	
Ce poste porte principalement sur les travaux de la déchèterie d'Antibes		
=> Total des dépenses d'équipement	1 817 633,75	202 236,21

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception en préfecture : 07/04/2023

- Chapitre « 16 » : Emprunts et dettes assimilés	4 616 526,01	
Il s'agit du remboursement de la part « capital » des emprunts bancaires pour 2 306K€ et des Redevances de financement découlant du CPPP (« R1-2 » et « R1-2bis ») pour 2 311K€.		
- Chapitre « 27 » : Autres immobilisations financières	2 900,00	
=> Total des dépenses financières	4 619 426,01	
=> Total des dépenses réelles d'investissement	6 437 059,76	202 236,21
- Chapitre « 040 » : Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 147 492,41	

Il s'agit de l'amortissement, au compte 139, d'une quote-part des subventions d'investissement perçues de la Région, du Département et des EPCI membres au titre de la couverture des emprunts réalisés par le Syndicat dans le cadre de la modernisation de l'UVE ainsi que de la mise aux normes et le développement des déchèteries.

- Chapitre « 041 » : Opérations patrimoniales	54 309,50	
Ce poste concerne l'intégration en immobilisations en cours d'études réalisées par le Syndicat dans le cadre de la déchèterie d'Antibes		
=> Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 201 801,91	
=> Total des dépenses d'investissement de l'exercice	7 638 861,67	202 236,21
=> Déficit d'investissement reporté de 2021		
=> <u>Total des dépenses d'investissement</u>	7 638 861,67	202 236,21

• **Recettes :**

	<u>Réalisations</u>	<u>Restes à réaliser</u>
- Chapitre « 13 » : subventions d'investissement reçues	4 482 774,00	
- Chapitre « 16 » : emprunts et dettes assimilés	1 025 000,00	
- Chapitre « 27 » : autres immobilisations financières	2 145,00	
=> Total des recettes financières	2 145,00	
=> Total des recettes réelles d'investissement	5 509 919,00	
- Chapitre « 040 » : Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 235 491,71	

Il s'agit des recettes corrélatives aux dotations aux amortissements des actifs immobilisés effectuées au titre de l'exercice 2022 (comptes 28x) ainsi qu'aux sorties d'actifs mis à la réforme (comptes 20x et 21x).

=> Total des prélèvements provenant de la Section d'Exploitation **1 235 491,71**

Ce poste concerne l'intégration en immobilisations en cours d'études relatives à la déchetterie d'Antibes.

=> Total des recettes d'ordre d'investissement	1 289 801,21
=> Total des recettes d'investissement de l'exercice	6 799 720,21
=> Excédent d'investissement reporté de 2021	1 036 536,73
=> <u>Total des recettes d'investissement</u>	7 836 256,94

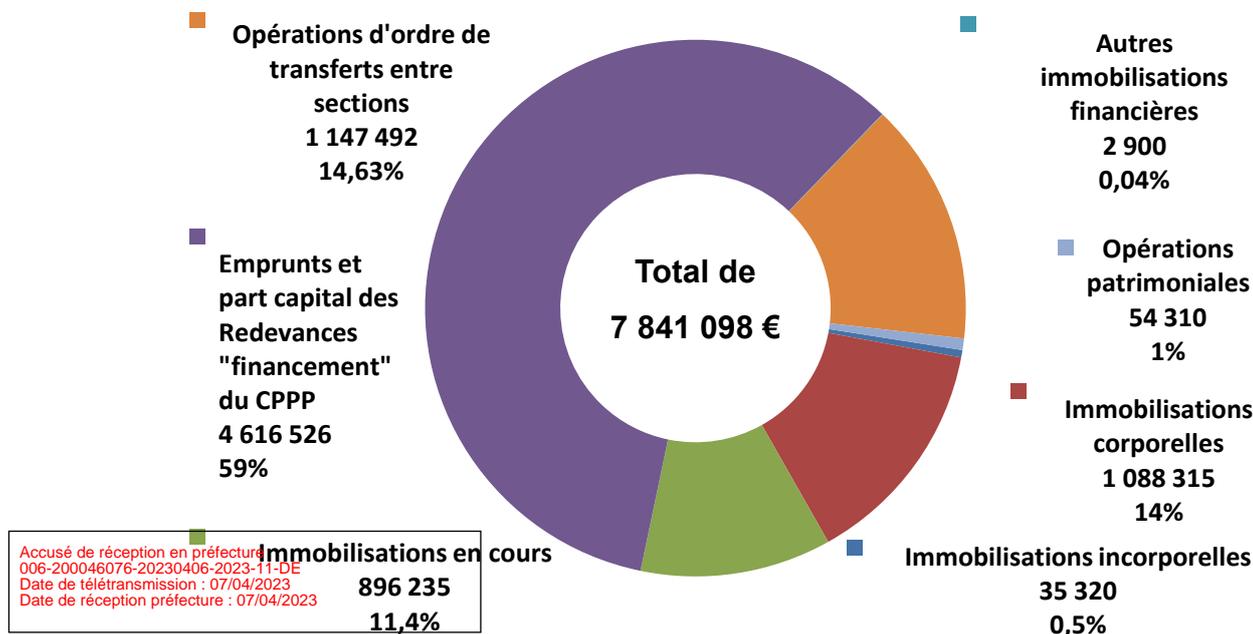
• **Synthèse de la Section d'Investissement :**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé estimé	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé estimé
Immobilisations incorporelles	129 880	35 320	Subventions d'investissement reçues	7 036 275	4 482 774
Immobilisations corporelles	2 817 630	1 088 315	Emprunts et dettes assimilés	1 025 000	1 025 000
Immobilisations en cours	3 478 002	896 235	Immobilisations incorporelles	0	0
Emprunts et dettes assimilés	4 636 800	4 616 526	Immobilisations corporelles	0	0
Autres immobilisations financières	3 000	2 900	Immobilisation en cours	0	0
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 182 500	1 147 492	Dépôts et cautionnements reçus	10 000	0
Opérations patrimoniales	55 000	54 310	Autres immobilisations financières	0	2 145
			Virement de la Section d'Exploitation	2 000 000	0
			Opérations d'ordre de transfert entre Sections	1 140 000	1 235 492
			Opérations patrimoniales	55 000	54 310
			Excédent d'investissement reporté	1 036 537	1 036 537
Total	12 302 812	7 841 098	Total	12 302 812	7 836 257

Sur le plan des dépenses, il peut être noté que le Syndicat réalise des investissements au plus juste niveau possible, tandis que le remboursement de la dette (emprunts bancaires et redevances de financement du CPPP) se poursuit à un niveau soutenu.

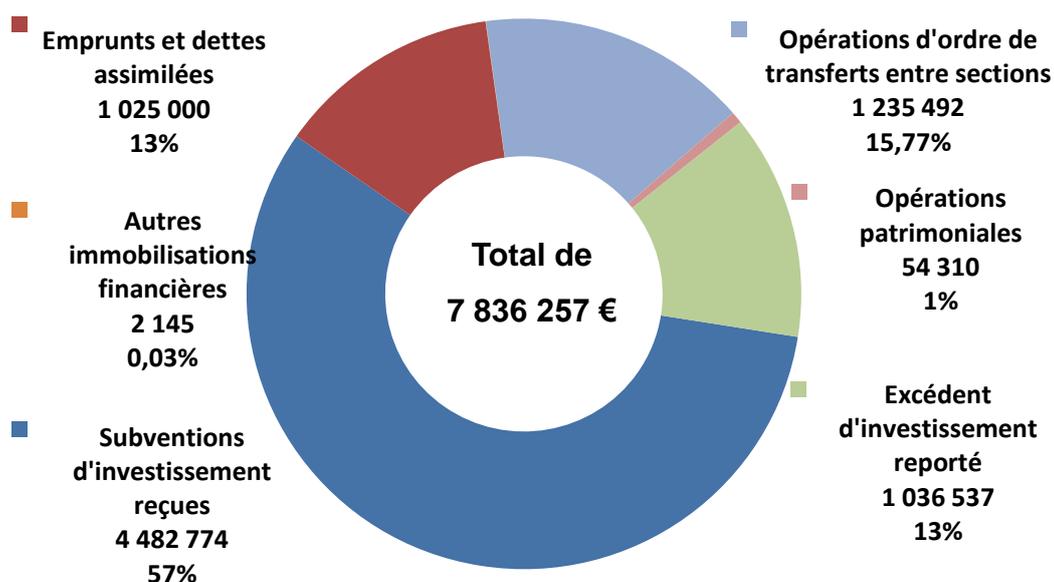
S'agissant des recettes, le recours à l'endettement ne concerne que le financement de la mise aux normes ou le développement des déchèteries ; les ressources propres du Syndicat (réserves) représentent la grande majorité des recettes d'investissement.

Dépenses d'investissement



Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

Recettes d'investissement



Par conséquent, les résultats cumulés de clôture de l'exercice 2022 sont les suivants :

- Section d'Exploitation (excédent)	7 721 201,53
- Section d'Investissement (déficit)	- 4 840,94
TOTAL REPORTE	7 716 360,59

III- Synthèse :

Le Compte Administratif syndical retraçant les opérations réalisées au cours de l'année 2022 telles que détaillées ci-avant fait apparaître les résultats suivants :

LIBELLES	COMPTE ADMINISTRATIF 2022					
	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Résultats reportés (N-1)		1 036 536,73		2 526 990,14		3 563 526,87
Opérations de l'exercice	7 638 861,67	6 799 720,21	36 337 230,45	41 531 441,84	43 976 092,12	48 331 162,05
TOTAUX	7 638 861,67	7 836 256,94	36 337 230,45	44 058 431,98	43 976 092,12	51 894 688,92
Résultats de clôture		197 395,27		7 721 201,53		7 918 596,80
Restes à réaliser	202 236,21				202 236,21	
TOTAUX CUMULES	7 841 097,88	7 836 256,94	36 337 230,45	44 058 431,98	44 178 328,33	51 894 688,92
RESULTATS DEFINITIFS	4 840,94			7 721 201,53		7 716 360,59

Accusé de réception en préfecture
006-2000466-20220404-2023-11-02
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception en préfecture : 07/04/2023

Le Compte Administratif de l'exercice 2022 fait ainsi apparaître un résultat de la Section d'Exploitation de 7 721 201,53 € (excédent).

Le résultat de la Section d'Investissement à reporter en 2022 s'élève à 197 395,27 € (excédent), après reprise de l'excédent reporté de 2021, soit 1 036 536,73 € et avant prise en compte des

« Restes à réaliser » qui représentent 202 236,21 € en dépenses, soit un Résultat Global d'Investissement de – 4 840,94 € (déficit). Ce dernier besoin de financement de la Section d'Investissement fera l'objet d'une couverture par affectation d'une part du Résultat d'Exploitation de clôture de même montant.

L'Excédent Global d'Exécution à reporter en 2023 au poste R002 s'élève par conséquent à 7 716 360,59 €.

IV- Conclusion :

Le solde global d'exécution de la gestion de l'année 2022 est donc satisfaisant et permet d'envisager l'avenir sereinement, et ce dès le Budget Primitif de l'exercice 2023 qui comporte, de fait, une reprise d'excédents de l'ordre de 7,7 millions d'euros.

Le Président du Syndicat UNIVALOM

Jean LEONETTI

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004607600010	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus UNIVALOM SYNDICAT MIXTE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : ANTIBES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL UNIVALOM (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	33
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	36
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	37
A8.3 - Opérations liées aux cessions	38
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	39
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	40
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	41
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	42
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	43
C1.1 - Etat des personnels de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	46
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

47

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 36 337 230,45	G 41 531 441,84	G-A 5 194 211,39
	Section d'investissement	B 7 638 861,67	H 6 799 720,21	H-B -839 141,46

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 2 526 990,14 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 036 536,73 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 43 976 092,12	Q= G+H+I+J 51 894 688,92	=Q-P 7 918 596,80

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 202 236,21	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 202 236,21	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 36 337 230,45	= G+I+K 44 058 431,98	7 721 201,53
	Section d'investissement	= B+D+F 7 841 097,88	= H+J+L 7 836 256,94	-4 840,94
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 44 178 328,33	= G+H+I+J+K+L 51 894 688,92	7 716 360,59

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 202 236,21	L 0,00
0	Dotations / fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Accompagné de l'annexe 2022
 016 200040070 20230400 2023-11-PL
 Date de télétransmission : 07/04/2023
 Date de réception préfecture : 07/04/2023

UNIVALOM SYNDICAT MIXTE - BUDGET PRINCIPAL UNIVALOM - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	3 110,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	199 126,21	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	29 382 496,14	24 634 853,10	3 235 209,99	0,00	1 512 433,05
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 714 594,00	4 682 712,68	0,00	0,00	31 881,32
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	163 000,00	102 832,88	27 974,23	0,00	32 192,89
Total des dépenses de gestion courante		34 260 090,14	29 420 398,66	3 263 184,22	0,00	1 576 507,26
66	Charges financières	1 651 000,00	1 617 498,29	0,00	0,00	33 501,71
67	Charges exceptionnelles	2 113 900,00	3 446,69	789 774,78	0,00	1 320 678,53
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	36 000,00	7 436,10			28 563,90
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		38 060 990,14	31 048 779,74	4 052 959,00	0,00	2 959 251,40
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 800 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 340 000,00	1 235 491,71			104 508,29
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 140 000,00	1 235 491,71			1 904 508,29
TOTAL		41 200 990,14	32 284 271,45	4 052 959,00	0,00	4 863 759,69
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	7 700,00	0,00	0,00	-7 700,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	34 103 000,00	33 968 406,26	2 169 131,42	0,00	-2 034 537,68
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 325 000,00	3 069 227,78	890 000,00	0,00	-634 227,78
75	Autres produits de gestion courante	63 500,00	82 522,81	0,00	0,00	-19 022,81
Total des recettes de gestion courante		37 491 500,00	37 127 856,85	3 059 131,42	0,00	-2 695 488,27
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	196 961,16	0,00	0,00	-196 961,16
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		37 491 500,00	37 324 818,01	3 059 131,42	0,00	-2 892 449,43
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 182 500,00	1 147 492,41			35 007,59
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 182 500,00	1 147 492,41			35 007,59
TOTAL		38 674 000,00	38 472 310,42	3 059 131,42	0,00	-2 857 441,84
Pour information		2 526 990,14				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	129 880,00	32 209,86	3 110,00	94 560,14
21	Immobilisations corporelles	2 817 630,21	889 188,61	199 126,21	1 729 315,39
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 478 001,52	896 235,28	0,00	2 581 766,24
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 425 511,73	1 817 633,75	202 236,21	4 405 641,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 636 800,00	4 616 526,01	0,00	20 273,99
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	2 900,00	0,00	100,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	4 639 800,00	4 619 426,01	0,00	20 373,99
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	11 065 311,73	6 437 059,76	202 236,21	4 426 015,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 182 500,00	1 147 492,41		35 007,59
041	Opérations patrimoniales (2)	55 000,00	54 309,50		690,50
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 237 500,00	1 201 801,91		35 698,09
	TOTAL	12 302 811,73	7 638 861,67	202 236,21	4 461 713,85
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	7 036 275,00	4 482 774,00	0,00	2 553 501,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 025 000,00	1 025 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	8 061 275,00	5 507 774,00	0,00	2 553 501,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	2 145,00	0,00	-2 145,00
	Total des recettes financières	10 000,00	2 145,00	0,00	7 855,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	8 071 275,00	5 509 919,00	0,00	2 561 356,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	2 000 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 140 000,00	1 235 491,71		-95 491,71
041	Opérations patrimoniales (2)	55 000,00	54 309,50		690,50
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 195 000,00	1 289 801,21		1 905 198,79
	TOTAL	11 266 275,00	6 799 720,21	0,00	4 466 554,79
	Pour information	1 036 536,73			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

Accuse de réception en préfecture

006-200046076-20230406-2023-11-DE

Date des crédits annulés correspondant aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

Date DE 023 = RI 027 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	27 870 063,09		27 870 063,09
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 682 712,68		4 682 712,68
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	130 807,11		130 807,11
66	Charges financières	1 617 498,29	0,00	1 617 498,29
67	Charges exceptionnelles	793 221,47	79 722,72	872 944,19
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	7 436,10	1 155 768,99	1 163 205,09
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	35 101 738,74	1 235 491,71	36 337 230,45

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	36 337 230,45
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 147 492,41	1 147 492,41
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 616 526,01	0,00	4 616 526,01
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	32 209,86	0,00	32 209,86
21	Immobilisations corporelles (6)	889 188,61	0,00	889 188,61
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	896 235,28	54 309,50	950 544,78
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 900,00	0,00	2 900,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	6 437 059,76	1 201 801,91	7 638 861,67

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	7 638 861,67
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	7 700,00		7 700,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	36 137 537,68		36 137 537,68
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	3 959 227,78		3 959 227,78
75	Autres produits de gestion courante	82 522,81		82 522,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	196 961,16	1 147 492,41	1 344 453,57
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		40 383 949,43	1 147 492,41	41 531 441,84

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	2 526 990,14
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	44 058 431,98
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 482 774,00	0,00	4 482 774,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 025 000,00	0,00	1 025 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	54 309,50	54 309,50
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	79 722,72	79 722,72
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 145,00	0,00	2 145,00
28	Amortissement des immobilisations		1 155 768,99	1 155 768,99
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		5 509 919,00	1 289 801,21	6 799 720,21

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 036 536,73
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 836 256,94
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applicable est le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors titres « opérations d'équipement ».

(6) Seule le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	29 382 496,14	24 634 853,10	3 235 209,99	0,00	1 512 433,05
604	Achats d'études, prestations de services	27 800 640,00	23 418 996,00	2 974 188,42	0,00	1 407 455,58
605	Achats de matériel, équipements	25 000,00	35 418,21	0,00	0,00	-10 418,21
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	70 356,14	35 715,62	0,00	0,00	34 640,52
6063	Fournitures entretien et petit équipt	85 000,00	65 962,20	3 657,44	0,00	15 380,36
6064	Fournitures administratives	10 000,00	9 882,04	0,00	0,00	117,96
6066	Carburants	145 000,00	156 879,91	0,00	0,00	-11 879,91
6068	Autres matières et fournitures	80 000,00	27 614,95	19 585,51	0,00	32 799,54
6122	Crédit-bail mobilier	9 500,00	6 637,06	0,00	0,00	2 862,94
6132	Locations immobilières	50 000,00	57 478,71	0,00	0,00	-7 478,71
6135	Locations mobilières	20 000,00	14 586,58	3 975,72	0,00	1 437,70
6137	Redevances, droits de passage, servitude	120 000,00	184 158,23	0,00	0,00	-64 158,23
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	60 000,00	96 591,41	3 060,00	0,00	-39 651,41
61523	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	31 201,39	7 288,82	0,00	-18 490,21
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	40 000,00	45 532,33	29 330,50	0,00	-34 862,83
61551	Entretien matériel roulant	150 000,00	140 686,09	6 268,11	0,00	3 045,80
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	841,42	0,00	0,00	4 158,58
6156	Maintenance	85 000,00	65 166,02	609,71	0,00	19 224,27
6161	Multirisques	17 000,00	59 709,82	250,00	0,00	-42 959,82
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6168	Autres	45 000,00	1 074,01	0,00	0,00	43 925,99
618	Divers	65 000,00	48 210,46	4 168,00	0,00	12 621,54
6226	Honoraires	40 000,00	39 000,00	0,00	0,00	1 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	125,00	0,00	0,00	2 875,00
6228	Divers	58 000,00	58 569,70	3 648,00	0,00	-4 217,70
6231	Annonces et insertions	3 000,00	694,06	0,00	0,00	2 305,94
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	27 132,10	2 340,00	0,00	-19 472,10
6237	Publications	10 000,00	5 670,00	0,00	0,00	4 330,00
6238	Divers	10 000,00	6 330,00	350,00	0,00	3 320,00
6248	Divers	20 000,00	15 982,97	911,01	0,00	3 106,02
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	1 633,97	0,00	0,00	1 366,03
6256	Missions	2 000,00	96,55	0,00	0,00	1 903,45
6257	Réceptions	2 000,00	801,11	0,00	0,00	1 198,89
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	8 009,31	349,87	0,00	-359,18
6262	Frais de télécommunications	43 000,00	34 309,42	1 017,87	0,00	7 672,71
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	7 811,92	0,00	0,00	2 188,08
6283	Frais de nettoyage des locaux	34 000,00	30 877,33	3 161,01	0,00	-38,34
6288	Autres	1 000,00	3 560,00	0,00	0,00	-2 560,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	100 000,00	-63 343,00	75 000,00	0,00	88 343,00
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	80 000,00	-45 074,00	75 000,00	0,00	50 074,00
63512	Taxes foncières	7 000,00	1 148,00	0,00	0,00	5 852,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 000,00	241,50	0,00	0,00	758,50
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	30 000,00	-1 065,30	21 050,00	0,00	10 015,30
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 714 594,00	4 682 712,68	0,00	0,00	31 881,32
6218	Autre personnel extérieur	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	15 000,00	12 676,36	0,00	0,00	2 323,64
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	32 000,00	29 187,06	0,00	0,00	2 812,94
6411	Salaires, appointements, commissions	3 075 000,00	3 157 057,27	0,00	0,00	-82 057,27
6412	Congés payés	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6413	Primes et gratifications	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
64141	Indemnité inflation	8 300,00	20 033,76	0,00	0,00	-11 733,76
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	597 000,00	653 015,35	0,00	0,00	-56 015,35
6452	Cotisations aux mutuelles	22 000,00	21 714,89	0,00	0,00	285,11
6453	Cotisations aux caisses de retraites	549 000,00	514 512,62	0,00	0,00	34 487,38
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	35 000,00	26 489,68	0,00	0,00	8 510,32
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 500,00	4 720,37	0,00	0,00	3 779,63
648	Autres charges de personnel	329 794,00	243 305,32	0,00	0,00	86 488,68
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	163 000,00	102 832,88	27 974,23	0,00	32 192,89
6531	Indemnités élus	60 000,00	44 412,75	0,00	0,00	15 587,25
6532	Frais de mission élus	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6533	Cotisations de retraite élus	6 000,00	2 183,00	0,00	0,00	3 817,00
6541	Frais de télétransmission en non-valeur	40 000,00	54 793,75	0,00	0,00	-14 793,75
6542	Créances éteintes	15 000,00	1 442,36	0,00	0,00	13 557,64
658	Charges diverses de gestion courante	40 000,00	1,02	27 974,23	0,00	12 024,75
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		34 260 090,14	29 420 398,66	3 263 184,22	0,00	1 576 507,26
= (011+012+014+65)						

Accusé de réception en préfecture
016-20046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 06/04/2023
Date de réception en préfecture : 07/04/2023

UNIVALOM SYNDICAT MIXTE - BUDGET PRINCIPAL UNIVALOM - CA - 2022

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b) (5)	1 651 000,00	1 617 498,29	0,00	0,00	33 501,71
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 074 790,00	1 053 594,23	0,00	0,00	21 195,77
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-36 203,00	-36 203,94	0,00	0,00	0,94
6618	Intérêts des autres dettes	612 313,00	600 108,00	0,00	0,00	12 205,00
6688	Autre	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 113 900,00	3 446,69	789 774,78	0,00	1 320 678,53
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6717	Rappel d'impôts (hors impôts bénéfice)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 060 000,00	1 085,00	789 774,78	0,00	1 269 140,22
672	Reverst excédent collectivité rattach	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	50 000,00	2 361,69	0,00	0,00	47 638,31
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	36 000,00	7 436,10			28 563,90
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	36 000,00	7 436,10			28 563,90
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		38 060 990,14	31 048 779,74	4 052 959,00	0,00	2 959 251,40
023	Virement à la section d'investissement	1 800 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 340 000,00	1 235 491,71			104 508,29
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	100 000,00	79 722,72			20 277,28
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 240 000,00	1 155 768,99			84 231,01
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 140 000,00	1 235 491,71			1 904 508,29
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 140 000,00	1 235 491,71			1 904 508,29
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		41 200 990,14	32 284 271,45	4 052 959,00	0,00	4 863 759,69
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	369 870,34
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	395 026,57
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-36 203,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	7 700,00	0,00	0,00	-7 700,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	7 700,00	0,00	0,00	-7 700,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	34 103 000,00	33 968 406,26	2 169 131,42	0,00	-2 034 537,68
703	Ventes de produits résiduels	2 034 000,00	2 524 317,42	317 291,96	0,00	-807 609,38
706	Prestations de services	31 987 000,00	31 214 576,13	1 851 839,46	0,00	-1 079 415,59
7081	Services exploités intérêt du personnel	2 000,00	1 589,38	0,00	0,00	410,62
7087	Remboursement de frais	80 000,00	227 923,33	0,00	0,00	-147 923,33
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 325 000,00	3 069 227,78	890 000,00	0,00	-634 227,78
74	Subventions d'exploitation	3 325 000,00	3 069 227,78	890 000,00	0,00	-634 227,78
75	Autres produits de gestion courante	63 500,00	82 522,81	0,00	0,00	-19 022,81
752	Revenus des immeubles	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	63 000,00	82 022,81	0,00	0,00	-19 022,81
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		37 491 500,00	37 127 856,85	3 059 131,42	0,00	-2 695 488,27
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	196 961,16	0,00	0,00	-196 961,16
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	4 763,09	0,00	0,00	-4 763,09
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	192 198,07	0,00	0,00	-192 198,07
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		37 491 500,00	37 324 818,01	3 059 131,42	0,00	-2 892 449,43
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 182 500,00	1 147 492,41			35 007,59
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 182 500,00	1 147 492,41			35 007,59
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 182 500,00	1 147 492,41			35 007,59
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		38 674 000,00	38 472 310,42	3 059 131,42	0,00	-2 857 441,84
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		2 526 990,14				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	129 880,00	32 209,86	3 110,00	94 560,14
2031	Frais d'études	89 560,00	22 607,36	3 110,00	63 842,64
2051	Concessions et droits assimilés	40 320,00	9 602,50	0,00	30 717,50
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 817 630,21	889 188,61	199 126,21	1 729 315,39
2111	Terrains nus	724 077,73	1,00	0,00	724 076,73
2125	Aménagement Terrains bâtis	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
2131	Bâtiments	1 010 000,00	0,00	0,00	1 010 000,00
2135	Installations générales, agencements	10 000,00	476 626,96	178 138,89	-644 765,85
2154	Matériel industriel	303 609,50	302 335,27	9 737,00	-8 462,77
21735	Installations générales (mise à dispo)	568 940,00	0,00	0,00	568 940,00
2182	Matériel de transport	135 544,08	40 544,08	0,00	95 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	33 458,90	50 327,39	11 250,32	-28 118,81
2184	Mobilier	2 000,00	916,66	0,00	1 083,34
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	18 437,25	0,00	-8 437,25
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 478 001,52	896 235,28	0,00	2 581 766,24
2313	Constructions	2 844 958,75	896 235,28	0,00	1 948 723,47
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	633 042,77	0,00	0,00	633 042,77
Total des dépenses d'équipement		6 425 511,73	1 817 633,75	202 236,21	4 405 641,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 636 800,00	4 616 526,01	0,00	20 273,99
1641	Emprunts en euros	2 351 000,00	2 305 881,01	0,00	45 118,99
165	Dépôts et cautionnements reçus	17 000,00	0,00	0,00	17 000,00
1675	Dettes afférentes aux PPP	2 268 800,00	2 310 645,00	0,00	-41 845,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	2 900,00	0,00	100,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00	2 900,00	0,00	100,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		4 639 800,00	4 619 426,01	0,00	20 373,99
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		11 065 311,73	6 437 059,76	202 236,21	4 426 015,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 182 500,00	1 147 492,41		35 007,59
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	1 182 500,00	1 147 492,41		35 007,59
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	7 500,00	7 500,00		0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	87 000,00	86 813,99		186,01
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	15 000,00	14 810,42		189,58
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	1 073 000,00	1 038 368,00		34 632,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	55 000,00	54 309,50		690,50
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	55 000,00	54 309,50		690,50
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 237 500,00	1 201 801,91		35 698,09
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 302 811,73	7 638 861,67	202 236,21	4 461 713,85
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la Régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 – RE 042.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la Régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 – RI 041.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	7 036 275,00	4 482 774,00	0,00	2 553 501,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	7 036 275,00	4 482 774,00	0,00	2 553 501,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 025 000,00	1 025 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 025 000,00	1 025 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		8 061 275,00	5 507 774,00	0,00	2 553 501,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	2 145,00	0,00	-2 145,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	2 145,00	0,00	-2 145,00
Total des recettes financières		10 000,00	2 145,00	0,00	7 855,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		8 071 275,00	5 509 919,00	0,00	2 561 356,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 000 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 140 000,00	1 235 491,71		-95 491,71
2051	Concessions et droits assimilés	50 000,00	0,00		50 000,00
2125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	35 876,59		-35 876,59
2131	Bâtiments	0,00	33 060,00		-33 060,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	1 760,00		-1 760,00
2182	Matériel de transport	120 000,00	0,00		120 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	60 000,00	0,00		60 000,00
2184	Mobilier	20 000,00	9 026,13		10 973,87
28031	Frais d'études	10 892,00	2 088,60		8 803,40
2805	Licences, logiciels, droits similaires	7 800,00	7 687,50		112,50
28125	Aménagement Terrains bâtis	60 500,00	94 239,82		-33 739,82
28128	Aménagement Autres terrains	6 100,00	6 005,96		94,04
28131	Bâtiments	20 916,00	20 915,11		0,89
28135	Installations générales, agencements, ..	45 695,00	155 556,20		-109 861,20
28145	Aménagements construction sol d'autrui	19 930,00	19 684,70		245,30
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	1 720,00	1 719,56		0,44
28151	Installations complexes spécialisées	13 691,00	13 680,17		10,83
28154	Matériel industriel	116 490,00	116 486,65		3,35
28173	Constructions (mise à disposition)	97 490,00	226 757,15		-129 267,15
28175	Matériel et outillage technique (mad)	36 760,00	38 599,86		-1 839,86
28178	Autres immos corporelles (mad)	7 160,00	7 152,88		7,12
28181	Installations générales, agencements	318 720,00	318 716,70		3,30
28182	Matériel de transport	88 914,00	88 912,65		1,35
28183	Matériel de bureau et informatique	28 443,00	28 786,82		-343,82
28184	Mobilier	2 889,00	2 888,63		0,37
28188	Autres	5 890,00	5 890,03		-0,03
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 140 000,00	1 235 491,71		1 904 508,29
041	Opérations patrimoniales (6)	55 000,00	54 309,50		690,50
2031	Frais d'études	55 000,00	54 309,50		690,50
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 195 000,00	1 289 801,21		1 905 198,79
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		11 266 275,00	6 799 720,21	0,00	4 466 554,79
(= Total des recettes réelles et d'ordre)					
R 001 - Solde d'exécution positif reporté de N-1		1 036 536,73			

Accusé de réception en préfecture
016-200046076-20230406-2023-11-01
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception en préfecture : 07/04/2023

Pour information

R 001 - Solde d'exécution positif reporté de N-1

- Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
- Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

- (5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					51 743 415,63									
1641 Emprunts en euros (total)					51 743 415,63									
1237921	CAISSE DES DEPOTS	21/12/2012	30/04/2013	01/02/2014	2 000 000,00			3,920	3,920		A	P	N	A-1
2009.058/a1009161	CAISSE D'EPARGNE	14/04/2009	25/06/2009	25/09/2009	3 500 000,00			4,380	4,380		T	P	N	A-1
2011,104/A1011559	CAISSE D'EPARGNE	21/11/2011	08/12/2011	25/03/2012	1 000 000,00			5,220	5,220		T	P	N	A-1
2012,040/A1012166	CAISSE D'EPARGNE	29/03/2012	01/06/2012	25/06/2012	600 000,00			5,990	5,990		A	P	N	A-1
5473166	CAISSE DES DEPOTS	31/03/2022	25/05/2022	31/12/2022	1 025 000,00			1,160	1,160		A	P	N	A-1
600467178	CREDIT AGRICOLE	06/07/2010	15/09/2010	15/12/2010	3 800 000,00			3,460	3,460		A	C	N	A-1
600632270	CREDIT AGRICOLE	02/02/2012	27/02/2012	20/05/2012	500 000,00			5,300	5,300		T	P	N	A-1
601188142	CREDIT AGRICOLE	15/06/2016	08/07/2016	08/10/2016	200 000,00			1,660	1,660		T	C	N	A-1
601632109	CREDIT AGRICOLE	20/03/2018	30/04/2018	01/05/2019	1 200 000,00			1,730	1,730		A	P	N	A-1
602272372	CREDIT AGRICOLE	23/10/2019	26/10/2019	26/10/2020	1 050 000,00			0,730	0,730		A	P	N	A-1
602747989	CREDIT AGRICOLE	09/11/2020	20/11/2020	20/11/2021	900 000,00			0,920	0,920		A	P	N	A-1
603179693	CREDIT AGRICOLE	03/11/2021	17/11/2021	17/02/2022	1 025 000,00			1,400	1,400		A	P	N	A-1
A1015682	CAISSE D'EPARGNE	29/10/2015	27/11/2015	25/03/2016	200 000,00			1,950	1,950		T	F	N	A-1
ARE00541-2006-255	CAISSE D'EPARGNE	08/01/2007	25/11/2008	25/11/2009	16 000 000,00			4,330	4,330		A	P	N	A-1
MIN226899/02345511/001	DEXIA CL	17/12/2004	30/06/2005	01/10/2005	3 300 000,00			3,890	3,890		T	P	N	A-1
MIN243564EUR	DEXIA CL	30/11/2006	09/11/2006	01/01/2009	6 000 000,00			3,880	3,880		A	P	N	A-1
MPH277518EUR	DEXIA CL	07/03/2012	07/03/2012	01/04/2013	9 443 415,63			2,530	2,530		A	P	N	E-3
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
Avec 4 dépôts de fonds assurés de 006-200046076-20230406-2023-11-DE Conditions particulières 023					31 451 974,00									

UNIVALOM SYNDICAT MIXTE - BUDGET PRINCIPAL UNIVALOM - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					31 451 974,00									
Redevance R1-2 BIS VALOMED	VALOMED	14/04/2009	14/04/2009	30/06/2009	1 451 974,00			4,650	4,650		S	P	N	A-1
Redevance R1-2 VALOMED	VALOMED	02/03/2009	02/03/2009	30/06/2009	30 000 000,00			4,650	4,650		S	P	N	A-1
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					83 195 389,63									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		29 218 732,45					2 305 881,01	1 049 180,01	0,00	276 599,71
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		29 218 732,45					2 305 881,01	1 049 180,01	0,00	276 599,71
1237921	N	0,00	A-1	940 146,90	5,08			0,000	136 666,33	42 211,08	0,00	33 622,75
2009.058/a1009161	N	0,00	A-1	1 484 064,40	6,42			0,000	193 276,39	70 321,77	0,00	1 083,37
2011,104/A1011559	N	0,00	A-1	577 736,91	8,92			0,000	49 088,90	31 769,78	0,00	502,63
2012,040/A1012166	N	0,00	A-1	385 986,76	9,42			0,000	27 523,31	25 113,27	0,00	12 138,32
5473166	N	0,00	A-1	1 009 329,20	24,00			0,000	15 670,80	2 959,66	0,00	0,00
600467178	N	0,00	A-1	1 472 500,00	7,67			0,000	190 000,00	55 057,26	0,00	2 264,38
600632270	N	0,00	A-1	296 066,33	9,08			0,000	24 200,41	16 498,43	0,00	1 748,24
601188142	N	0,00	A-1	75 000,00	2,50			0,000	20 000,00	1 452,50	0,00	284,18
601632109	N	0,00	A-1	1 040 834,37	20,25			0,000	40 820,94	18 712,64	0,00	12 086,51
602272372	N	0,00	A-1	892 500,00	16,75			0,000	52 500,00	6 898,50	0,00	1 178,10
602747989	N	0,00	A-1	828 000,00	23,00			0,000	36 000,00	7 948,80	0,00	855,68
603179693	N	0,00	A-1	984 000,00	24,00			0,000	41 000,00	14 134,76	0,00	1 647,13
A1015682	N	0,00	A-1	60 000,00	2,92			0,000	20 000,00	1 413,76	0,00	19,50
ARE00541-2006-255	N	0,00	A-1	10 949 563,06	15,33			0,000	468 316,08	494 394,17	0,00	46 762,13
MIN226899/02345511/001	N	0,00	A-1	668 695,29	2,50			0,000	206 418,58	32 462,70	0,00	6 575,32
MIN243564EUR	N	0,00	A-1	518 890,96	0,00			0,000	498 933,62	40 040,09	0,00	20 356,67
MPH277518EUR	N	0,00	E-3	7 035 418,27	16,25		Indices CMS EUR 30 ans et CMS EUR 1an	0,000	285 465,65	187 790,84	0,00	135 474,80
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		11 046 199,00					2 310 645,00	600 107,20	0,00	0,00

UNIVALOM SYNDICAT MIXTE - BUDGET PRINCIPAL UNIVALOM - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		11 046 199,00					2 310 645,00	600 107,20	0,00	0,00
Redevance R1-2 BIS VALOMED	N	0,00	A-1	507 999,00	4,66			0,000	106 442,00	27 243,20	0,00	0,00
Redevance R1-2 VALOMED	N	0,00	A-1	10 538 200,00	4,66			0,000	2 204 203,00	572 864,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		40 264 931,45					4 616 526,01	1 649 287,21	0,00	276 599,71

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
MPH277518EUR	DEXIA CL	9 443 415,63	7 035 418,27	3	27,00	du 01/04/2012 au 30/03/2014 puis du 01/04/2028 au 30/03/2039	2,53	Si ? entre CMS 30ANS et CMS 1AN ? 0,2%, taux 5,86% - 5 x la ? entre CMS 30ANS et CMS 1AN	0,00	2871000	0,000	187 790,84	0,00	17,47
TOTAL (E)		9 443 415,63	7 035 418,27						0,00			187 790,84	0,00	17,47
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		9 443 415,63	7 035 418,27						0,00			187 790,84	0,00	17,47

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal: montant emprunté à la ligne. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) Capital restant dû au 31/12/N.
(4) Type d'indices.
(5) Taux minimal.
(6) Taux maximal.
(7) Coût de sortie.
(8) Taux maximal après couverture éventuelle.
(9) Niveau du taux au 31/12/N.
(10) Intérêts payés au cours de l'exercice.
(11) Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant).
(12) % par type de taux selon le capital restant dû.

- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	82,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	33 229 513,18	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	17,47	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	7 035 418,27	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
1237921	2 000 000,00	136 666,33	940 146,90
2009,058/a1009161	3 500 000,00	193 276,39	1 484 064,40
2011,104/A1011559	1 000 000,00	49 088,90	577 736,91
2012,040/A1012166	600 000,00	27 523,31	385 986,76
5473166	1 025 000,00	63 137,01	1 009 329,20
600467178	3 800 000,00	190 000,00	1 472 500,00
600632270	500 000,00	24 200,41	296 066,33
601188142	200 000,00	20 000,00	75 000,00
601632109	1 200 000,00	40 820,94	1 040 834,37
602272372	1 050 000,00	52 500,00	892 500,00
602747989	900 000,00	36 000,00	828 000,00
603179693	1 025 000,00	41 000,00	984 000,00
A1015682	200 000,00	20 000,00	60 000,00
ARE00541-2006-255	16 000 000,00	468 316,08	10 949 563,06
MIN226899/02345511/001	3 300 000,00	206 418,58	668 695,29
MIN243564EUR	6 000 000,00	498 933,62	518 890,96
MPH277518EUR	9 443 415,63	285 465,65	7 035 418,27
Redevance R1-2 BIS VALOMED	1 451 973,98	106 442,00	10 538 200,00
Redevance R1-2 VALOMED	30 000 000,00	2 204 203,00	507 998,81

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2016-07-05

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	01 - Logiciels bureautiques	5	05/07/2016
L	03 - Tous véhicules	10	05/07/2016
L	04 - Mobilier	5	05/07/2016
L	05 - Matériel de bureau et informatique	5	05/07/2016
L	13 - Autres agencements et aménagements bâtiments	15	05/07/2016
L	19 - Frais d'étude non suivi de réalisation	5	05/07/2016
L	21 - Frais d'insertion non suivi de réalisation	5	05/07/2016
L	22 - Logiciels métiers	10	05/07/2016
L	23 - Autres immobilisations incorporelles	10	05/07/2016
L	24 - Agencements et Aménagements terrains nus 2121	15	05/07/2016
L	25 - Agencements et Aménagements terrains bâtis 2125	15	05/07/2016
L	26 - Construction Bâtiment exploitation usine	40	05/07/2016
L	27 - Construction Bâtiment exploitation compost	25	05/07/2016
L	28 - Bâtiments administratifs	25	05/07/2016
L	29 - Instal Aménagement construction	15	05/07/2016
L	30 - Autres constructions	15	05/07/2016
L	31 - Constructions sur sol autrui - aménagements	25	05/07/2016
L	32 - Constructions sur sol autrui - bâtiments	25	05/07/2016
L	33 - Instal mat et outillage complexes spécialisés	15	05/07/2016
L	34 - Instal mat et outillage techniques spécifiques	40	05/07/2016
L	35 - Matériel industriel	5	05/07/2016
L	36 - Outillage industriel	5	05/07/2016
L	37 - Autres immobilisations corporelles	10	05/07/2016

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Creances douteuses	creances douteuses	7 436,10	0	7 436,10	7 436,10	0,00

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 533 500,00	3 453 373,42
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 351 000,00	2 305 881,01
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 351 000,00	2 305 881,01
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 182 500,00	1 147 492,41
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 182 500,00	1 147 492,41
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 453 373,42	202 236,21	0,00	3 655 609,63

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 890 000,00	III 1 157 913,99
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	2 145,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	2 145,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 890 000,00	1 155 768,99
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	10 892,00	2 088,60
2805	Licences, logiciels, droits similaires	7 800,00	7 687,50
28125	Aménagement Terrains bâtis	60 500,00	94 239,82
28128	Aménagement Autres terrains	6 100,00	6 005,96
28131	Bâtiments	20 916,00	20 915,11
28135	Installations générales, agencements, ..	45 695,00	155 556,20
28145	Aménagements construction sol d'autrui	19 930,00	19 684,70
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	1 720,00	1 719,56
28151	Installations complexes spécialisées	13 691,00	13 680,17
28154	Matériel industriel	116 490,00	116 486,65
28173	Constructions (mise à disposition)	97 490,00	226 757,15
28175	Matériel et outillage technique (mad)	36 760,00	38 599,86
28178	Autres immos corporelles (mad)	7 160,00	7 152,88
28181	Installations générales, agencements	318 720,00	318 716,70
28182	Matériel de transport	88 914,00	88 912,65
28183	Matériel de bureau et informatique	28 443,00	28 786,82
28184	Mobilier	2 889,00	2 888,63
28188	Autres	5 890,00	5 890,03
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 000 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 157 913,99	0,00	1 036 536,73	0,00	2 194 450,72

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 655 609,63
Ressources propres disponibles	IV 2 194 450,72
Solde	V = IV – II (3) -1 461 158,91

Attesté de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Dép. Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
24/01/2022	ABRI METALLIQUE DECH LA COLLE	7 940,00	0,00	5
10/03/2022	ARMOIRE STOCKAGE DMS MOUGINS	1 967,00	0,00	5
20/04/2022	VIDÉOPROJECTEUR SALLE DE RÉUNION	1 112,10	0,00	5
21/04/2022	AGRANDIST DECH LA COLLE	3 025,00	0,00	5
21/04/2022	COMPACTEUR À CARTON DÉCH ANTIBES	26 323,50	0,00	5
21/04/2022	5 TACHYGRAPHES PL AC375/BK691/CZ178/GC690/EG430	1 995,00	0,00	5
26/04/2022	TERRAIN	1,00	0,00	0
11/05/2022	INSTALLATION NOUVEAU TACHYGRAPHE AC375EC	2 168,00	0,00	5
01/06/2022	GG276DH PREV	20 272,04	0,00	10
01/06/2022	GG306DH MARATEA DECH	20 272,04	0,00	10
09/06/2022	ARMOIRE DMS_ROQUEFORT	2 113,75	0,00	5
09/06/2022	ORDINATEUR UNITÉ GESTION DES USAGERS	1 117,78	0,00	5
13/06/2022	LOCAL DMS/D3E LA COLLE	28 481,00	0,00	5
14/06/2022	ORDINATEUR POSTE ACCUEIL	775,80	0,00	5
07/07/2022	COMPRESSEUR ANTIBES	890,00	0,00	5
07/07/2022	LOCAUX DMS LA COLLE	7 805,00	0,00	5
27/07/2022	TRACTOPELLE ANTIBES JCB JS160HRSV 2961828	200 000,00	0,00	5
12/08/2022	PC GESTION DES USAGERS VLOPEZ	1 097,21	0,00	5
30/08/2022	PPP AVENANT 15 TRAVAUX	465 661,96	0,00	5
28/09/2022	NETTOYEUR HP LAVAGE BACS	4 571,32	0,00	5
30/09/2022	ELECTRICITE LOCAL EPI	3 382,85	0,00	10
07/10/2022	FONTAINE A EAU LA COLLE/ROQUEFORT	1 814,40	0,00	10
09/11/2022	COPIEUR ACCUEIL SIEGE RICOH IMC3000	6 480,00	0,00	5
29/11/2022	ALIM ELECTRICITE COMPACTEUR ROQUEFORT	2 569,95	0,00	5
06/12/2022	CUVE HV VALBONNE	4 868,00	0,00	5
06/12/2022	CUVE LE CANNET	1 384,00	0,00	5
06/12/2022	REFRIGERATEUR CUISINE SIEGE	916,66	0,00	5
29/12/2022	CUVE HA MOUGINS ROQUEFORT	9 945,00	0,00	5
29/12/2022	EXTERNALISATION SERVEUR INFORMATIQUE	39 744,50	0,00	5
29/12/2022	MACONNERIE ALGECO VALLAURIS	13 240,00	0,00	10
31/12/2022	CUVE HV CIPIERE	5 140,00	0,00	5
31/12/2022	ARMOIRE DMS VALBONNE	2 113,75	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		889 188,61	0,00	

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
30/09/2022	REFORME CERTIF 4 MOBILIER	9 662,92	2	1 710,15	7 952,77	0,00	-7 952,77
30/09/2022	REFORME CERTIF 4 FAUTEUIL ERGO	583,42	5	350,06	233,36	0,00	-233,36
30/09/2022	REFORME CERTIF 4 BUREAU ASYMETRIQUE	4 200,00	5	3 360,00	840,00	0,00	-840,00
30/09/2022	REFORME CERTIF 4 SIGNALISATION ACCES SITE	1 493,79	0	0,00	1 493,79	0,00	-1 493,79
30/09/2022	REFORME CERTIF 4 AMENGT TERRAIN VALLON	2 081,30	0	0,00	2 081,30	0,00	-2 081,30
30/09/2022	REFORME CERTIF 4 AMENGT VEGETATION TERRAIN	12 675,00	0	0,00	12 675,00	0,00	-12 675,00
30/09/2022	REFORME CERTIF 4 POSE PIEZOMETRE	4 363,00	0	0,00	4 363,00	0,00	-4 363,00
30/09/2022	REFORME CERTIF 4 TRVX RACCORDEMENT	4 558,00	0	0,00	4 558,00	0,00	-4 558,00
30/09/2022	REFORME CERTIF 4 BORNAGE PLAN	1 885,50	0	0,00	1 885,50	0,00	-1 885,50
30/09/2022	REFORME CERTIF 4 COLOTURE TERRAINS	8 820,00	0	0,00	8 820,00	0,00	-8 820,00
30/09/2022	destruction decheterie REFORME CERTIF 6	1 250,00	25	150,00	1 100,00	0,00	-1 100,00
30/09/2022	destruction decheterie REFORME CERTIF 6	750,00	25	90,00	660,00	0,00	-660,00
Divers							
TOTAL GENERAL		52 322,93					-46 662,72

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	79 722,72

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2019	Mobilier : Matériel de transport	2 765,00	FREE2MOVE	36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2022	Mobilier : Matériel de transport	3 880,00	FREE2MOVE	36	7 320,00	7 320,00	2 440,00	0,00	17 080,00	34 160,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
Mise en conformité valorisation énergétique de IUIOM exploitation traitement des déchets ménagers	2006	VALOMED	Mise en conformité valorisation énergétique de IUIOM exploitation traitement des déchets ménagers	31 451 974,00	31 451 974,00	216	26/09/2008

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,00	1,80	13,80	9,00	3,00	12,00
Adjoint Administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif principal 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Employée Gestion RH	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Employée d'Administration Accueil	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable des RH	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	0,00	1,80	1,80	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		88,00	1,20	89,20	45,00	39,20	84,20
Adjoint technique	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	17,00	0,00	17,00	15,00	0,00	15,00
Agent de maitrise	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Agent de maitrise principal	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent de quai	C	23,00	0,00	23,00	0,00	23,00	23,00
Agent qualifié d'exploitation	C	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Agents de Prévention	C	8,00	0,00	8,00	0,00	8,00	8,00
Chargé de mission - Collaborateur	A	0,00	1,20	1,20	0,00	1,20	1,20
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Prévention	B	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

UNIVALOM SYNDICAT MIXTE - BUDGET PRINCIPAL UNIVALOM - CA - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		100,00	3,00	103,00	54,00	42,20	96,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230406-2023-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023